

# Dossier Mobilité élève

## Notice explicative

L'épreuve de mobilité peut être préparée par tout élève de baccalauréat professionnel ayant effectué une partie de ses PFMP à l'étranger.

Elle permet, en tant qu'option, d'obtenir des points supplémentaires pour obtenir le baccalauréat.

Par ailleurs, c'est aussi une validation des acquis professionnels et culturels réalisés grâce au stage en entreprise à l'étranger.

Cette épreuve est composée de deux parties :

- Une sur 8 points validée sur place lors du stage par le tuteur en entreprise, à l'aide d'une grille d'évaluation de compétences.
- Une sur 12 points consistant en un oral de 20 minutes dans l'établissement scolaire d'origine.

L'élève a besoin d'être rassuré et préparé face à cette épreuve supplémentaire, afin qu'elle soit pour lui l'opportunité de mieux profiter de sa PFMP à l'étranger, et afin qu'il la réussisse.

Il semble opportun de cibler chaque dossier à la destination. En effet, la préparation culturelle n'est pas la même pour l'Angleterre, Malte, ou d'autres pays européens. Que ce soit le monde du travail, des loisirs, des codes sociaux, l'élève, chaque pays européen a ses particularités qu'il convient de présenter à l'élève avant son départ afin d'éviter déstabilisation et démotivation.

**Le dossier mobilité élève ci-joint, créé pour des PFMP d'un mois à Malte, n'est qu'une suggestion et s'attache à :**

- Présenter l'épreuve de mobilité : composition, grilles de notation, critères de notation, échelonnement des épreuves durant l'année scolaire...
- Motiver l'élève à être curieux et ouvert à la nouveauté, à la différence.
- Aiguiller l'élève vers les différents aspects de découverte culturelle et professionnelle qu'il va rencontrer, et qu'il peut approfondir.
- Se préparer méthodiquement en vue de cette épreuve, en amont en AP, à la maison...pendant la mobilité en servant de carnet de bord...et après la mobilité comme trame de préparation à l'oral.